

FORMATION PARTENAIRES MDPH77

1^{ER} SEMESTRE 2018



THEME	EMPLOI et HANDICAP
CONTEXTE	<p>La Loi du 11 Février 2005 a réaffirmé le principe de la non-discrimination à l'embauche à l'égard des personnes handicapées. Elle fixe pour objectif le maintien et/ou l'accès à l'emploi de chaque travailleur handicapé.</p> <p>Elle fait obligation aux employeurs privés et public d'employer au moins 6% de personnes relevant de l'obligation d'emploi.</p> <p>Depuis le 01/01/2009 pour toute demande d'AAH , la MDPH à l'obligation d'évaluer les capacités de travail de la personne et de formaliser son orientation professionnelle.</p> <p>Selon la situation et le parcours de la personne, de multiples dispositifs généraux et/ou spécifiques peuvent être mobilisés.</p> <p>Le repérage et l'articulation entre tous n'est pas aisé. Aussi pour accompagner la personne, le professionnel doit être sensibilisé à chacun d'entre eux, et maîtriser les leviers d'activation de l'un ou l'autre.</p>
CONTENU DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre réglementaire - L'AAH entre Handicap et Emploi. - Le périmètre de la CDAPH en matière d'emploi. - La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. - Les acteurs : SAMETH, CAP Emploi, CRP (rôle et articulation)
ANIMATION DE LA FORMATION	<p>Michel Champeau Chargé de Mission Partenariat & Communication MDPH77 Responsables d'antennes CAP EMPLOI</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<p>A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De comprendre les principes réglementaires liés au travailleur handicapé. - D'expliquer le processus de reconnaissance de travailleur handicapé. - De fournir à la MDPH les éléments d'évaluation de l'employabilité. - De maîtriser les rôles et missions des acteurs. - D'orienter la personne vers les services et institutions adaptés.
PUBLIC VISÉ	<p>Tout professionnel accueillant ou accompagnant une personne en situation de handicap dans son parcours de maintien ou d'accès à l'emploi.</p>
SUPPORT	<p>Power point, Quiz, Mise en situation, Echanges</p>
DATES	<p>LUNDI 29 JANVIER APRES MIDI (13h30 – 12h30) MERCREDI 14 FEVRIER APRES MIDI (13h30 – 12h30) MARDI 27 MARS APRES MIDI (13h30 – 12h30) JEUDI 31 MAI MATIN (9h15 – 12h15)</p>
LIEUX	<p>MDPH77 Salle des Formations – 1^{er} étage 16 rue de l'aluminium 77176 Savigny le Temple</p>
NOMBRE DE STAGIAIRES	<p>12 par session (horaires matin : 9h15/12h15 – horaires après-midi : 13h30/16h30)</p>
MODALITÉS D'INSCRIPTION	<p>Par mail : dominique.guebert@mdph77.fr</p>
SUIVI DE FORMATION	<p>A l'issue de la formation il sera remis aux stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une attestation de formation . - Un questionnaire d'évaluation - Le power point support de la formation